

# ST SÉGAL

- enquête au 12
- chapells 1806
- chapells 1813
- état des Biens 1814



St Jégou 14 pluviôse an 12 & Jérou 1804

Messieurs

je viens de recevoir votre circulaire, et j'y réponds d'ins-  
tant le même ordre que les questions y sont proposées.

1<sup>o</sup> De parution de St Jégou est Saint Séverin évêque.

2<sup>o</sup> Depuis l'union d'And exagérée qu'il y a plus de 1300 individus  
sur cette commune; il y a 21 ans qu'il y trouva l'union  
1200 en faisant la visite des maisons, et la population allant  
toujours en augmentant comme je l'apprends par les registres  
des registres, elle doit avoir passé le nombre précédent, de même  
lui-même dit qu'il y a près de 1400.

De Communions, il n'y a pas tant que de ces formes qui deviennent  
Communions d'And cependant nous ne que l'union soit petit  
nombre qui manque d'approches au moins une fois l'and.  
avant la révolution il y en avait 900 Laissés les and  
même nombre.

3<sup>o</sup> avant la révolution, il y avait toujours trois prêtres à St Jégou  
maintenant on ne peut y être moins de deux tant pour l'union et la  
messe aux habitants que pour les autres et les autres ministres.

4<sup>o</sup> Depuis l'arrivée de M<sup>re</sup> l'évêque je ne cesse de lui  
demander du secours, et je ne suis toujours seul, et tiers  
de mon peuple sans messe pour être fait l'union des autres  
églises, de plus toutes les messes en ce canton se célèbrent  
à la même heure.

5<sup>o</sup> Je ne puis en marquer aucun parce que celui que je  
désire, est aussi demandé ailleurs; mais je suis de servir vous  
faire envisager que le prêtre qu'on destine pour St Jégou  
doit avoir au moins deux qualités essentielles, la sobriété  
et un peu de capacité pour ne pas se laisser moquer  
par les bons citoyens du post Lannay.



60 Je m'appelle Jacques Quiniquidéc né a vosnoien  
L'an 1750 et ordonné prêtre L'an 1776

70 outre L'église Succursale, il y a Luc La Commun de St Jégat  
10 La chapelle de St Barthélemy, pièce très décente et de toute  
sûreté, l'ouïssance, ne dit Le Maire, pour Le culte et  
L'utilité du Village. il y a une hostie qui fait plaisir a tout  
Le Caillon, et qui donne jusqu'à L'Angelus a chaque 6 h.  
mais cette Chapelle fréquentée de tous Côtés, n'est pas bien  
Centrale.

20 St au bien au dessus du port Lannay Chapelle fort bien  
entretenu par les soins et les offrandes des habitants  
et qui n'est pas aliénée.

Celle 30 St Nicolas du port Lannay qui a été aliénée, et qui  
a beaucoup souffert pendant la révolution, n'est pas  
si décente, mais elle est bien suad: on vient de la  
Céder ala Commune, et on y dit une messe pour des  
motifs que vous deduisiez ailleurs, ici je me contente  
d'assurer que la population du port Lannay semble  
L'exiger. Le Côté de St Jégat sont voisins d'une grande population  
et le Côté de Châteauneuf n'est gueres moins habité.

80 nous n'avons ni oratoire, ni chapelle domestique, et  
moins qu'on ne donne au dees mois, ala chapelle de  
St Jégat qui appartient aujourd'hui a un particulier.

voilà messieurs lequ je suis touchant les notes que vous  
demandez, il me reste a vous parler de ce qui regard  
Les predicateurs.

il me semble, messieurs, qu'il est, si non impossible,  
du moins très difficile de se trouver pour L'assemblée  
armée, nous ne sommes ici qu'un dans chaque  
Eglise, presque tous pacifiés un nombreux troupeau  
qui exige nos soins et toute l'ence du jour et de la nuit



Comment apprendre des sermons et sortir pour annoncer  
l'apocalypse à Dieu aux peuples voisins?  
Nous avons dans les Contons plusieurs bons prédicateurs  
et nous. Mr. Guesard apleyben, Mr. Lejape a l'opere, Mr.  
Salom a quimach, & Solidet a osmodu. Si on a d'ineault  
moi-même j'ai prêché à Carême avant mon exil, et l'on  
dit que je ne m'en tirais pas mal.

pour la réunion qu'on pourroit faire des chaires. S. Jégat  
l'opere et quimach pourroient avoir leur tour. Le Jape et l'osmodu  
une autre pleyben elle étoit une, et à l'autre S. Conton  
et d'ineault autre, je ne vois pas qu'on puisse les mieux

Joane  
Je ne connois point de pasteurs qui aient des missions pour  
le Carême de cette année. Si quelqu'un se présente chez  
moi, il faudra qu'il soit à Dieu utile.

J'ai l'honneur d'être avec respect  
Messieurs

Votre très humble et très dévoué  
et très obéissant

Quinquidec Desser. de St Jégat

post datum  
La commune de St Jégat en forme de presqu'île  
s'étend de toute longueur depuis pleyben jusqu'à la rivière  
d'Aulne et a une lieue et demie de long sur une lieue  
de large depuis le port Launay jusqu'au pont de Guiz



St. Jéjal le 3 fevries 1406  
Le desservant de St. Jéjal a monseigneur Evêque  
de Quimper

Monseigneur

Conformément à vos ordres concernant la conservation  
des chapelles de ma Commune, j'ai l'honneur de vous  
adresser ce qui suit.

1<sup>re</sup> L'église succursale ou matrice, nous en avons trois  
autres, si non absolument nécessaires, au moins d'une grande  
utilité.

2<sup>o</sup> St. Nicolas d'après l'annuaire on l'ordonne les dimanches  
officiels souvent sur semaine, orque la majorité d'habitants  
a bien voulu d'écarter pour servir au culte, elle est sur d'être  
decente.

3<sup>o</sup> St. Jean Baptiste, chapelle superbe et fréquentée par les  
pèlerins depuis de 12 lieues alentour. elle est plus  
bonne que l'ancienne église paroissiale qui est une simple chapelle et  
avait beaucoup souffert pendant la révolution, et nous  
avons de quelle plus de 4000 fr pour la faire réparer. elle est  
toujours très bien entretenue et l'acte et pour la commodité  
des habitants qui y entendent de mieux l'horloge avant la  
révolution et y avait un chapelain, nous n'en avons plus  
pour l'entretien et avoir soin des habitants de ce coin de la  
paroisse.

4<sup>o</sup> St. Aubin qui est aussi un signe sensible de la pitié de  
nos pères et que chaque habitant, veoit, avec paine, de l'ancien  
monastère aussi en fort bon état.

5<sup>o</sup> Les édifices s'entretiennent par les oblations libres des  
devots aux Sts qu'on y révere, Monseigneur Evêque n'a



ma se Commune pour l'entretien et la décoration de  
l'Eglise principale qui est l'aplan par son, sous le rapport  
je les considère toutes comme nécessaires à la Commune.  
Depuis lors a été réparé et j'y demeure

Monsieur, étant seul au milieu d'un si grand peuple (si  
compte pour rien me le bien qui ne fait que de la misère  
à St. Nicolas) je me vois tous les ans dans la nécessité de  
adresser au Supérieur majeur, pour anticiper et reculer autant  
que besoin, le devoir par les habitants de St. Jégo. je  
voudrais commencer de la même manière, et avoir l'approbation  
de l'appeler à mon secours pour de plus (ou pour vous en)  
qui voudraient bien me rendre ce service.  
votre grandeur voudra bien me donner les ordres  
à ce sujet, et nous prierons le Seigneur de nous conserver  
longtemps votre dévoué pasteur, pour le gouvernement et  
l'entretien de votre diocèse

J'ai l'honneur d'être dans les sentiments les plus respectueux

Monsieur

Très humble et très obéissant

Quinquin de l'évêque de St. Jégo







Segal le 19 mars 1813

A messieurs Les vicaires Guesamp du diocèse  
de Quimper

Messieurs

D'après votre invitation qui est parvenue à mon  
ordre a nous signifié de 5 du présent mois, j'ai  
l'honneur de vous adresser l'état suivant des  
chapelles existantes sur notre territoire

1<sup>o</sup> Notre Eglise mère est sans contredit de toute  
nécessité, et mes soins seuls s'entendent de ce que  
pour le culte que nous y célébrons avec  
vénération, mais elle est sans vente depuis  
notre belle constitution, et Casente nous  
des ans de beaucoup de réparations.

2<sup>o</sup> La chapelle de St Nicolas du port Lannay  
est décriée par l'indigence des paroissiens  
pour le service divin il y a des jours où elle  
meurt et les dimanches sans tout au plus y ait  
spirituel au moins de trois communes, et  
l'absence de plusieurs étrangers et  
marins. qui peuvent y satisfaire au précepte  
de l'Eglise d'entendre la messe



3<sup>e</sup> nous avons affilié une chapelle dédiée  
à St Sébastien ou locente Jexerfe moins  
sonnant, et qui a été conservée même pendant  
notre affreuse révolution (le motif de ce  
don, je l'ignore) je pense qu'il est purement  
civil, mais le Saint lieu devant se retrouver par  
un grand concours de pèlerins, et même devenir  
célèbre en nos jours par la dévotion qu'ont  
nos voisins, et même les étrangers arrivés  
le Sanctuaire. La chapelle qui dans un  
si grand besoin pourroit servir d'église  
paroissiale, a infiniment souffert pendant  
la révolution, nous l'avons réparée d'endroits  
qui y laissent des vides, et c'est un pieux  
qui attire l'admiration de ceux qui s'y présentent  
de plus d'horloge y sont de l'air et d'angelus  
ce qui fait plaisir au canton, de plus les  
contingents qui y tombent, après les nécessités  
de la même chapelle pourvoient servir aux  
réparations de l'église même. Sur ceci  
votre prudence vous déterminera à juger  
de la conservation.)



Il nous avous une autre Chapelle qui est  
comme l'on dit sous la main de la nation. Elle  
n'a comme les autres, même seule, mais les  
habitans y pour voyent abondamment et servent  
leurs paches de chapelain, on y fait l'office  
divin & à St. Julien et tout le monde  
veut suivre la dévotion de ses devanciers.  
Cette chapelle porte de nom de St. ambroise un de nos  
voisins comme étant natif de ceung.

M. Jégat Moi pasteur des habitans de  
ce lieu. Je tiens ce nom de l'observa  
tion des St. lieux ci dessus. Sans rien demander  
d'ingouvernement pour leur instruction.

Je n'ai point de vicairie M. Léprieux de  
Landerneau est l'ami de St. Nicolas du  
port Mannay qui <sup>habitant</sup> est un fort doul  
il veut & Dieu le contenter.

J'ai l'honneur d'être dans les  
sentiments de la plus profonde vénération

Veuillez  
Votre très humble et très obéissant  
Omnique de St. Jégat



# Etat des Biens et Revenus des fabriques des paroisses.

| nom des paroisses. | Biens<br>Aucuns.      | maisons.              | valeur<br>capitale. | produit<br>annuel. | rentes<br>restituées. | rentes<br>par legs &<br>donations. | rentes<br>de<br>fondations. | charges. | Revenu<br>net | observations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------------|----------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| St Jéjal.          | il n'y en<br>a point. | il n'y en<br>a point. | nut.                | nut.               | il n'y en<br>a point. | il n'y<br>en a point.              | il n'y en<br>a point.       | nut.     | nut.          | <p>L'église paroissiale de<br/>St Jéjal <del>autre</del> jointe à l'ancien<br/>épiscopat de ruelle il y avait<br/>ici autrefois neuf à dix<br/>fondations; la plupart de<br/>trois livres, deux ou trois<br/>de six et de neuf francs<br/>mais depuis long temps on<br/>n'en paie aucune. l'église<br/>paroissiale se trouve chargée<br/>de deux cens quarante et<br/>quelques livres de dettes.<br/>elle est très pauvre en<br/>linges. une porte sur la<br/>cimetière, une autre sur<br/>l'église. fort de la dernière<br/>nécessité; mais malheureu-<br/>sement il n'y a pas de qua-<br/>si pourvoir. la chapelle de<br/>St Sébastien en St Jéjal<br/>avait avant la révolution<br/>un beau jardin une jolie<br/>petite maison avec un<br/>buchs planté de beaux arbres<br/>ils ont été vendus et l'usufruit<br/>leur en est la possession<br/>il y avait encore en St Jéjal<br/>une autre chapelle nommée<br/>la chapelle de St Théy qui<br/>avait une quarantaine de<br/>de revenus par an le tout<br/>a été usurpé et la chapelle<br/>démolie par l'usurpateur.</p> <p>On a fait sur le presbytère<br/>les réparations les plus<br/>urgentes; et ce au dépens<br/>de la fabrique; mais il<br/>ne faudrait encore infiniment<br/>de l'argent pour faire toutes<br/>celles qu'il demande.</p> |

Le sieur de Servant  
de St Jéjal